



Calcul des RTT.

Par Samdelta

Bonjour, et tous mes vœux.

Mon employeur me doit 29 jours de RTT cumulés sur 2 années, et non récupérées pour des raisons de service (je suis dans le domaine de la santé) qu'il doit me payer lors de mon départ en retraite à la fin du mois.

Comment doit-il me les payer? 29 jours "secs", avec la majoration de 10%, ou alors au prorata des jours ouvrés, ce qui inclurait des jours de WE.

Pour essayer d'être plus clair:

- 29 jours -> (21 jours + 4 WE-> 1 mois) + (8 jours + 1 WE -> 1/3 de mois), soit en gros 1, 3 mois de salaire. Comme des jours de vacances, quoi.

- ou 29 jours sans WE, et alors, comment sont calculés ces jours? Tarif horaire?

Merci.